

CADASTRE SOLAIRE de la Martinique

Et si nous passions au solaire....

**Connaître
le potentiel solaire de son bâtiment**

**Rendez vous sur le site du cadastre solaire
de la Martinique pour visualiser votre toiture !**



La DEAL Martinique met en ligne le cadastre solaire de la Martinique et dote le territoire d'un nouvel outil cartographique qui estime le potentiel de production d'énergie solaire sur toutes les toitures de l'île.

Le cadastre solaire est un outil permettant de simuler la capacité d'une toiture à produire de l'énergie solaire, qui pourra être transformée en électricité par des panneaux photovoltaïques, ou en chaleur par des panneaux thermiques. Les utilisateurs peuvent ainsi identifier, grâce au code couleur et aux informations fournies, si leur toiture est propice à l'installation de panneaux solaires.

Cadastrer solaire de la Martinique

Simulation de projet solaire

Vous pouvez sélectionner plusieurs toitures pour visualiser leur potentiel solaire sur l'île.

La zone sélectionnée se trouve dans une zone soumise à des contraintes architecturales. L'installation de panneaux solaires peut y être soumise à certaines restrictions.

Produire de l'électricité et estimer les gains liés à la revente.

Un investissement de l'ordre de **676 436 €**.

Une installation de **1 209** modules de 1,6m², soit un total de **436 kWc**.

Une production annuelle de **464 014 kWh/ann**.

Un montant de revente de **65 983 €/an**, et un temps de retour sur investissement de **10 ans**, pour une installation qui dure plus de 20 ans.

Ces données sont issues d'un traitement automatisé et sont un premier ordre d'idée. Cela ne remplace pas la visite d'un technicien agréé.

Sélectionner plusieurs éléments

Vous voulez en savoir plus sur une installation solaire sur votre logement ?
Pour un site professionnel, contactez l'ADEME.

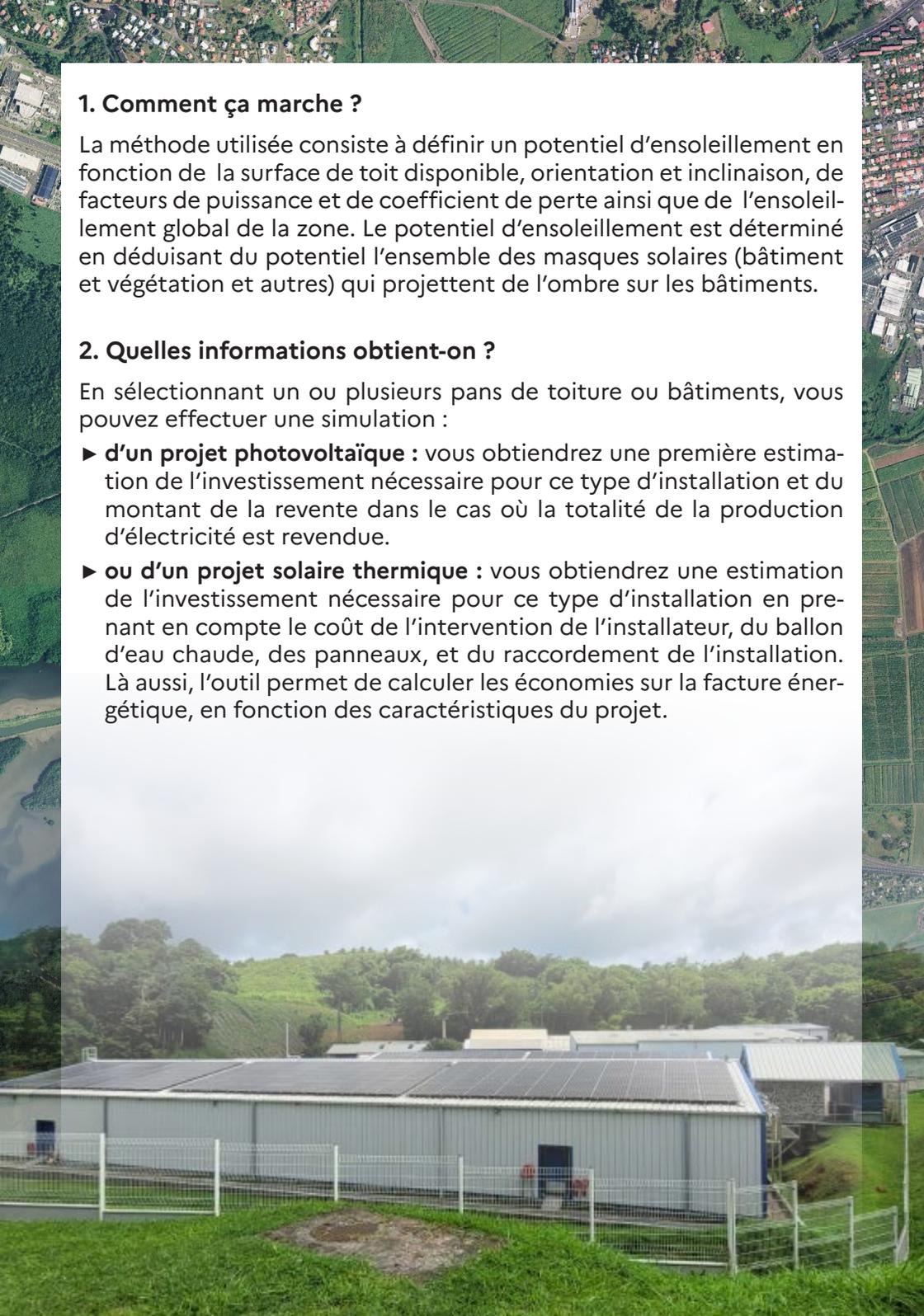
Pour une installation de production d'eau chaude solaire : installation solaire thermique pour la production d'eau chaude en outdoor.

[Télécharger le rapport](#)

Éléments - Productible Photovoltaïque total - kWh/élément/ann
60 000 à 1 779 705
30 000 à 60 000
15 000 à 30 000
7 000 à 15 000
0 à 7 000

Source : capture d'écran de l'interface grand public_Siterre, cadastre solaire de la Martinique





1. Comment ça marche ?

La méthode utilisée consiste à définir un potentiel d'ensoleillement en fonction de la surface de toit disponible, orientation et inclinaison, de facteurs de puissance et de coefficient de perte ainsi que de l'ensoleillement global de la zone. Le potentiel d'ensoleillement est déterminé en déduisant du potentiel l'ensemble des masques solaires (bâtiment et végétation et autres) qui projettent de l'ombre sur les bâtiments.

2. Quelles informations obtient-on ?

En sélectionnant un ou plusieurs pans de toiture ou bâtiments, vous pouvez effectuer une simulation :

- ▶ **d'un projet photovoltaïque** : vous obtiendrez une première estimation de l'investissement nécessaire pour ce type d'installation et du montant de la revente dans le cas où la totalité de la production d'électricité est revendue.
 - ▶ **ou d'un projet solaire thermique** : vous obtiendrez une estimation de l'investissement nécessaire pour ce type d'installation en prenant en compte le coût de l'intervention de l'installateur, du ballon d'eau chaude, des panneaux, et du raccordement de l'installation. Là aussi, l'outil permet de calculer les économies sur la facture énergétique, en fonction des caractéristiques du projet.
- 

3. Comment l'utiliser ?

Mode d'emploi :

Après avoir renseigné une adresse – ou en naviguant sur la carte – vous pouvez visualiser votre bâtiment et ses pans de toit, l'ensemble des informations clés d'un projet d'installation solaire.

Vous aurez aussi la possibilité d'être redirigé vers [le site de l'ADEME Martinique](#) pour davantage d'informations sur le sujet.

4. A quoi sert le cadastre solaire ?

Le cadastre solaire doit permettre au plus grand nombre l'accès à un outil d'information simple permettant de simuler les potentialités d'exploitation de sa toiture pour un projet photovoltaïque ou solaire thermique.

Cet accès s'effectue sur le site :

<https://cadastre-solaire-martinique.siterre.fr/#!/>



Cette carte solaire est un **outil de sensibilisation** aux potentiels d'utilisation de l'énergie solaire. Il n'engage pas le concepteur de l'outil sur les résultats.



**Direction de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Martinique**

B.P.7212 - Pointe de Jaham
97274 SCHOELCHER CEDEX

Tél : 0596 59 57 00

[**www.martinique.developpement-durable.gouv.fr**](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr)